► DÉCOUVERTE AU FIL DE NOS PROMENADES ... (n°11)

Profitons de l'abattage récent d'une rangée de peupliers qui bordaient la rue de Neussart pour observer de plus près le château et son parc bien visibles en cette saison (livret $n^{\circ}2$, balade $n^{\circ}10$ «le tour du château de Vieusart»)

Le Château de Vieusart

Dos à l'église, vous trouvez, 30 m à droite, en face, le chemin d'Oignies qui nous rappelle que l'abbaye d'Oignies en Hainaut possédait, dans les temps anciens, une partie des terres de Vieusart. Dans le chemin creux qui monte, dès le départ, vers le plateau, observez les racines apparentes de deux vénérables frênes qui s'arc-boutent sur le talus.



Sur le plateau, un large panorama s'offre à vous :

▶ Devant vous, sur l'autre versant de la vallée du Ry d'Aunaye, le lieu-dit champ de Lauzelle dont les terres appartenaient à la ferme de Lauzelle avant expropriation par l'UCL dans les années 1970. Ces terres constituent une réserve foncière pour l'extension de l'université. A l'arrière, les frondaisons du Bois de Villers, ancienne propriété de l'Abbaye de Villers, aujourd'hui

propriété communale.

- A une certaine distance sur votre gauche, les bâtiments de la ferme expérimentale exploitée comme centre de recherche par l'université.
- ▶ Si vous vous retournez, vous pourrez admirer le château et son parc. Le château appartient depuis sa construction en 1858 à la famille de Dorlodot, héritière du domaine de la seigneurie de Vieusart sous l'Ancien Régime. Chaque année, début novembre à l'occasion de la Saint-Hubert, le parc est partiellement ouvert au public pour une cérémonie avec bénédiction des animaux. Cette cérémonie, héritée du passé mais toujours vivante, se déroule devant l'entrée du château et rassemble bon nombre de propriétaires d'un animal.

Au bout du chemin d'Oignies, tournez deux fois à droite et au bout, prenez l'entrée d'une maison à gauche et des-



nº1: Banc de la chapelle d'Arnelle

nº2: Banc le long du sentier du vicinal à Chaumont

n°3: Banc le long du sentier Taille aux Frênes à DLM

n°4: Arbre magnifique proche du sentier du Manypré

n°5: Station de captage d'Ocquière et le trou du Diable

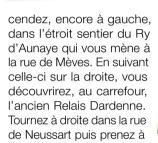
n6: Circuit des arbres remarquable

n7: Un peu d'histoire le long de 4 sentiers moins connus à Corroy

n%: Le Train à Bonlez

n°9: Le bois de la Glacerie

n 10 : La Fontaine des Loups, Roseraie, Migration des batraciens



gauche vers La Place qui est le centre historique

du village. Passez devant les grilles du château et prenez le chemin pavé à gauche. La promenade se poursuivra en faisant le tour complet de la propriété. Vous longerez des allées de peupliers et rejoindrez le point de départ par la rue du Culot.

> **Pour le Groupe Sentiers,** Monique MILGROM, Présidente

A suivre : rendez-vous dans le prochain Amalgame pour une autre découverte au fil de nos promenades, ...

Echos de la migration des batraciens

Si vous vous êtes déplacés à la tombée du jour, entre la mimars et la mi-avril, dans l'avenue du Ronvau, vous avez pu voir chaque soir quelques personnes armées d'une lampe de poche, d'un seau et d'un gilet fluo...

Une vingtaine de bénévoles se sont manifestés suite à notre appel pour aider les batraciens dans leur migration. Merci à eux! Leur présence a contribué au succès de l'opération.



Le gel a été tardif cette année et c'est seulement le 10 mars que la migration a vraiment commencé, avec ce jour-là 165 crapauds, 23 grenouilles et 26 tritons.

La migration s'est achevée un mois plus tard.

Au total, nous aurons aidé 2.623 crapauds communs, 133 grenouilles rousses et 126 tritons à traverser la route. Nous avons compté 520 batraciens (dont 53 tritons) écrasés par les voitures, ... mais les bénévoles sont tous sains et saufs!

Maintenant, c'est au tour des grenouilles vertes (qui ne sont pas migratrices) de se retrouver dans les mares et les étangs pour se reproduire...

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle action... Une réunion préalable est d'ores et déjà prévue en février 2019 pour encore mieux s'organiser.

Monique MILGROM, Colette WOESTYN et Béatrice VERSCHAEREN.